

<https://www.snetap-fsu.fr/1er-janvier-2025-une-juste-revalorisation-de-toutes-les-pensions.html>



1er janvier 2025 : une juste revalorisation de toutes les pensions - Pétition et mobilisation

- Métiers - Retraité.e -
Date de mise en ligne : jeudi 14 novembre 2024

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH68/capture_d_e_cran_2024-11-14_a_10.09_20-8d8a1.png

Nos organisations de retraité-es ont pris connaissance des propos tenus par M. Wauquiez, Président du groupe Droite Républicaine à l'Assemblée nationale, concernant la revalorisation des retraites de base en 2025, au titre du rattrapage de l'inflation 2024. M. Wauquiez a affirmé en effet qu' « il y aura bien une revalorisation des retraites pour tous les retraité-es, de la moitié de l'inflation » dès janvier. Puis il a ajouté qu'au 1er juillet interviendra « une deuxième revalorisation pour les retraité-es les plus modestes pour les protéger intégralement de l'inflation. »

Cette réaction de M. Wauquiez, reprise par le gouvernement, traduit l'inquiétude des cercles dirigeants quant à la colère des retraité-es. Outre le fait qu'il est pour le moins surprenant, voire inédit, que cette annonce n'émane pas du gouvernement, nos organisations de retraité-es condamnent cette piteuse tentative de diviser les retraité-es.

En effet, cette mesure qui n'est qu'un cautère sur une jambe de bois, pénaliserait tous et toutes les retraité-es puisqu'elle se traduirait pour tous et toutes par une perte de pouvoir d'achat sur les 6 premiers mois de l'année, perte qui serait prolongée sur toute l'année 2025 et les années suivantes pour plus de 50 % d'entre eux et elles, celles et ceux dont la pension dépasse le [SMIC](#).

Cela se cumulerait aux pertes déjà subies par tous les retraité-es depuis des années.

Rappelons en effet que depuis janvier 2017, les pensions n'ont augmenté que de 13,6 % pour une inflation de 19,5 %. De plus, les retraité-es ont perdu l'équivalent de plus de 3 mois de pension et jusqu'à 4,5 mois pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG de 2018.

Par ailleurs cette mesure est une remise en cause du droit à la retraite, du code de la Sécurité Sociale. Pour les fonctionnaires retraité-es, c'est une atteinte au code des pensions civiles et militaires.

Aussi, plus que jamais, nos organisations soussignées réaffirment leurs revendications et appellent les retraité-es, à signer massivement la pétition

(disponible en ligne [sur ce lien](#))

et à se mobiliser en particulier le 3 décembre pour dire haut

et fort :

- Oui à l'indexation de toutes les retraites de base au 1er janvier 2025.
- Indexation a minima sur l'inflation au 1er janvier 2025.
- Rattrapage des pertes subies depuis 2017.
- Pas de pension en-dessous du SMIC.
- Revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen.

Paris le 13 novembre 2024